

# CLINDAMYCINE

 **Ne prenez pas ce médicament si vous avez déjà eu une réaction allergique à cet antibiotique**

## MODE D'EMPLOI

Cette molécule est un antibiotique faisant partie de la famille des **Lincosamides**

**Indications** : infections ostéo-articulaires, dentaires, cutanées (liste non exhaustive)

Ce médicament est à prendre **par voie orale** avec un verre d'eau, au cours d'un repas, et à heure régulière.

Il est **contre-indiqué** chez les enfants de moins de 6 ans.

### Interactions

- Molécules antiacides et topiques gastro-intestinaux

Ce type de médicaments diminue **l'absorption** de certains autres traitements ingérés simultanément.

Prendre les topiques ou antiacides **à distance** (plus de 2 heures, si possible).

Signalez à votre pharmacien les médicaments que vous pouvez prendre pendant la même période que l'antibiobiothérapie.

## EFFETS INDÉSIRABLES

 **Certains effets indésirables sont susceptibles d'apparaître au cours du traitement**

Effets indésirables	Prévention	Conduite à tenir
Diarrhées	Prenez votre traitement aux repas ou avec une collation.	En cas de diarrhée importante et persistante, accompagnée de douleurs abdominales et de fièvre, contactez votre médecin. Cela peut être le signe de colite pseudo-membraneuse.
Démangeaisons généralisées avec troubles respiratoires ou chute de tension		Il peut s'agir d'une manifestation allergique, contactez votre médecin

Si des effets indésirables apparaissent suite à la prise de cet antibiotique, vous pouvez en informer le **centre de Pharmacovigilance** de votre région

[Liste des Centres Régionaux de Pharmacovigilance \(CRPV\)](#)  
[- ANSM \(sante.fr\)](#)

## CONSEILS

- Si vous avez vomi **dans l'heure** qui suit la prise du traitement, vous pouvez reprendre une dose d'antibiotique.
- Si vous avez vomi **plus d'une heure** après la prise, ne pas reprendre l'antibiotique et **attendre la prise normale suivante**.
- La posologie et la durée de l'antibiothérapie doivent être respectées **même si l'infection semble avoir cessé**. Dans le cas contraire l'infection peut réapparaître.
- Ne pas réutiliser un traitement antibiotique, **même si vous pensez souffrir de symptômes identiques**.
- Rapportez les médicaments non utilisés à votre pharmacien afin d'éviter que les antibiotiques ne se retrouvent dans l'environnement. Il dispose d'une filière spécifique de traitement des médicaments usagés (Cyclamed).
- **Le médicament est utilisable sans restriction chez la femme enceinte ou allaitante.**

N'hésitez pas à contacter votre médecin ou votre pharmacien si des difficultés persistent.

### SOURCES :

E.Pilly 2020, 27e édition  
[www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)  
[www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr)

[www.criogo.fr](http://www.criogo.fr)  
[www.lecrat.fr](http://www.lecrat.fr)